



Si lutter pour l'amélioration des conditions de travail est un enjeu quotidien, la journée internationale de la Santé et la Sécurité au Travail, célébrée le 28 avril, est un moment important pour mettre en lumière les enjeux liés à la santé et à la sécurité des travailleurs et travailleuses.

La CGT s'engage dans cette journée pour défendre les droits essentiels des travailleur·ses en matière de conditions de travail, d'organisation du travail, pour leur santé et leur sécurité.

Patronat et État ne doivent pas pouvoir fuir leurs responsabilités et doivent prendre en compte la réalité des situations.

Rappelons que dans le monde, chaque année, plus de 2,78 millions de décès sont liés aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles, sans compter les 374 millions d'accidents du travail non mortels.

En France, c'est **1227 morts au travail ou par le travail en 2022** selon le bilan de la Sécurité Sociale, soit plus de 3 morts par jour ; traités le plus souvent comme de simples faits divers alors que 36 jeunes de moins de 25 ans ont vu leur vie s'arrêter à cause du travail cette même année !

Hélas, ces chiffres ne reflètent même pas la réalité. En effet, le régime agricole, les régimes spéciaux, la fonction publique et les travailleur·ses indépendant·es ne rentrent pas dans les statistiques.

Dans la Fonction publique, et notamment à la DGFIP, la suppression des CHS-CT, le manque d'effectifs dans les services et d'acteurs de prévention, les restructurations incessantes, la casse du réseau, les budgets en baisse, l'industrialisation des process de travail sont des facteurs destructeurs en matière de conditions de travail et de sens du travail.

A la DGFIP, alors que les personnels sont dépossédés de leurs missions vendues à la découpe et sont à la merci d'outils numériques qui dysfonctionnent, mais sont aussi dépossédés de leurs implantations avec le NRP et la démétropolisation, la DGFIP les dépossède maintenant de leurs bureaux et espaces de travail avec la mise en place du flex-office sous prétexte de la poursuite des transformations des administrations de l'état.

Notre direction a contribué à hauteur de 2/3 à 3/4 des suppressions de fonctionnaires d'État sur les 20 dernières années, tout en absorbant une montée en charge de ses missions, ce qui a donc

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

entraîné une intensification du travail.

Cette politique a des impacts néfastes pour les personnels comme pour les usagers. Ainsi, la souffrance au travail continue de progresser avec une montée en puissance des RPS et nous ne pourrons jamais accepter que des collègues perdent leur vie à la gagner.

Au-delà des discours de façade prônant un dialogue entre les OS et la DG, l'obstination de cette dernière à ne pas vouloir entendre les revendications des représentants des personnels nous contraint par exemple aujourd'hui dans un RI du CSAR de la DGFIP et de sa FS à la baisse par rapport à celui des CHS-CT, déjà largement améliorable. Nous attendons toujours la réponse à l'avis unanime de notre FS sur le RI du CSAR et de la FS.

C'est bien un véritable verrouillage du dialogue social que la DG conduit depuis la création des nouvelles instances.

Pour la CGT Finances Publiques, combattre les risques au travail nécessite de renforcer les droits et le pouvoir d'agir dans les entreprises et les administrations. **Nous exigeons :**

— Le renforcement de la protection de la santé et sécurité des travailleur·ses, notamment le respect du droit de retrait.

— Une politique pénale du travail, condamnant fermement les employeurs responsables d'accidents graves au travail.

— La suppression du recours à la sous-traitance pour les activités à risques et le renforcement des responsabilités des donneurs d'ordre.

— Le retour des CHSCT, outil de proximité et de prévention par excellence.

— Le doublement du nombre d'inspecteur·rices du travail, le renforcement des effectifs de contrôleur·ses CARSAT (Sécurité Sociale) avec de plus larges prérogatives coercitives (arrêt de chantiers et travaux dangereux).

— L'indépendance de tous les acteurs de la santé au travail y compris des médecins du travail et des équipes des SPSTI.

Mais au-delà de ces nécessaires mesures d'urgence, c'est bien la politique globale du gouvernement et de ses administrations qui est à revoir en matière d'emploi, de process de travail, d'immobilier, de lutte contre toutes les violences au travail et de politique salariale.

En méthode, nous interviendrons au moment de chaque fiche sur les différents points à l'ordre du jour.

fichiers:



[Télécharger dl_cgt_fsr_9_avril_2024.pdf](#) (83.53 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Formation Spécialisée](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

